

Écocentre de L'Islet

Année 2022 (Secteur résidentiel)

Étapes à suivre :

1. Avant de vous présenter sur le site de l'écocentre, nous vous demandons de **bien trier vos matières recyclables** en les regroupant par localisation du # 1 au # 16.
2. Vous devez obligatoirement vous présenter au bureau d'accueil et **présenter à chaque visite, durant toute l'année**, une preuve de résidence **valide** pour obtenir la gratuité offerte aux citoyens des municipalités de l'entente intermunicipale.

Une gratuité maximale de **400 pi³** s'applique sur l'ensemble des matières apportées à l'écocentre. La gratuité s'applique uniquement au **secteur résidentiel** faisant partie de l'entente intermunicipale.

Voici les preuves d'identifications valides :



- Compte de taxes ou bail locatif de l'année en cours
- Compte d'électricité récent
- Permis et certificats de l'année en cours
- Permis de conduire avec une adresse locale
- Compte de télécommunication récent

(Client résidentiel)

Avis à tous les utilisateurs de l'écocentre, des frais fixes de: 1,75 \$/pied cube sont applicables pour se départir de la construction mixte avec du bardeau d'asphalte. La tarification n'affecte pas la gratuité disponible de **400 pi³**.

Les clients qui excèdent la gratuité de 400 pi³ devront déboursier pour le surplus.

Voir la tarification sur notre site internet au www.lislet.com.



Toutes les matières résiduelles telles que les déchets (bac vert) et le recyclage (bac bleu) ne sont pas acceptées, car elles font partie de la collecte sélective de votre municipalité. Les encombrants ne sont pas acceptés également. Des **frais s'appliquent selon la grille tarifaire** pour toutes ces matières résiduelles si elles sont déposées à l'écocentre de L'Islet.

HORAIRE RÉSIDENTIEL 2022

	Horaire Estival (1)	Horaire Hivernal (2)
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9 h à 16 h	Fermé
Mercredi	12 h à 17 h	Fermé
Jeudi	12 h à 17 h	Fermé
Vendredi	9 h à 16 h	Fermé
Samedi	9 h à 16 h	9 h à 15 h
Dimanche	Fermé	Fermé

(1) **Saison estivale** : Du mardi suivant le deuxième samedi de mars au premier samedi de décembre.

(2) **Saison hivernale** : Du deuxième samedi de décembre au deuxième samedi de mars.

FERMÉ 24 juin 2022





- Portez des vêtements et des chaussures sécuritaires.
- Apportez le matériel nécessaire pour le déchargement manuel de vos matières (pelle, gants, couteau, etc.).
- Amenez quelqu'un avec vous si vous pensez avoir besoin d'aide. Le préposé n'est pas tenu de trier et décharger vos matériaux. Cependant, il vous informera et vous guidera.

Ligne INFO-ÉCOCENTRE : 418 234-6312

Courriel : ecocentre@lislet.com

Pour plus d'informations, consultez le www.lislet.com

<p># 1 Réemploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meuble - Miroir - Outil • Article de sport - Vélo • Article de cuisine • Jouet - Jeu • Article en bon état 		<p># 9 Déchets \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sac de laine minérale • Styromousse isolation • Tuyau ABS - PVC • Caoutchouc - Bâche • Déclin de vinyle 	
<p># 2 RDD </p> <p>Résidus Domestiques Dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil réfrigérant • Huile contenant 30 litres max. • Peinture - Piles - Cellulaires • Gaz propane < 30 lb • Cartouche d'encre - Fluorescent • Batterie - Extincteur - Amiante 		<p># 10 Terre remplissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pierre > 4 pouces (10 cm) • Bran de scie • Couenne de pelouse • Sable de rue • Souche d'arbre • Arbuste 	
<p># 3 Matériaux de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mixte avec bardeau d'asphalte \$ • Fenêtre - Miroir - Gypse • Porte vitrée - Toilette • Céramique - Porcelaine • Tuile acoustique - thermos 		<p># 11 Pneus avec jantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auto • Camion • Tracteur 	
<p># 4 Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bois peint - Planche • Contreplaqué - Préfini • Panneau d'aggloméré • Mélamine - Treillis en bois • Plancher flottant • Objets en bois 		<p># 12 Cendre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans métaux • Sans déchets • Sans recyclages • Refroidie 	
<p># 5 Déchets encombrants \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Divan - Sofa • Matelas • Douche et bain en PVC • Tapis - Prélart • Toile de piscine 		<p># 13 Pneus sans jantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneu d'auto et camion Diamètre 42 pouces et moins (106 cm) 	
<p># 6 Tubulure d'érablière \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tuyau 5/16 et 3/8 pouce avec chute • Tuyau maitre-ligne • Aucun métal, broche, collet, vis 		<p># 14 Résidus verts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Branches - Brindilles • Feuilles mortes - Gazon • Feuillages de cèdre • Résidus de jardin • Arbre de Noël 	
<p># 7 Métaux ferreux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laveuse - Sécheuse • Poêle électrique - BBQ • Chauffe-eau - Bain en fonte • Articles avec du métal • Tondeuse, tuyau 		<p># 15 Agrégats mixtes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Béton • Brique • Pierres < 10 cm • Tuyau de grès 	
<p># 8 Recyclage bac bleu \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Papier - carton • Bouteille - Pot • Plastique 		<p># 16 Asphalte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Asphalte seulement • Sans agrégats mixtes 	

Note : Les vêtements et le matériel électronique seront déposés à la sortie, en fin de parcours, aux endroits indiqués.